

Conseil municipal du 9 avril 2018
Compte rendu sommaire

BUDGET 2018

Le budget 2018 sera un budget primitif de transition s'articulant autour de 8 grands axes confortant notre programme d'investissement tout en confirmant notre gestion moderne de la commune. Nous améliorerons les services existants et réaliserons cette année des travaux d'entretien afin de maintenir notre patrimoine en bon état. Ce budget tient compte également de nos projets et malheureusement de la conjoncture actuelle touchant la sécurité et notamment le fait que notre commune, vu son entourage, n'est pas éligible pour recevoir un distributeur de billet hors site, malgré les travaux effectués cette année.

Les projets portés par vos élus sont nombreux, variés et ambitieux. Pensant à l'intérêt et au bien-être de tous, voici en détails les actions menées avec les budgets d'investissement - 1 700 000 € - et de fonctionnement - 1 400 000€ - de la commune, votés pour 2018.

1 - L'imposition

Les taux d'imposition sont maintenus à 9,98% pour la TH et à 15% pour le FB

Ce maintien est rendu possible notamment grâce à l'implication et l'engagement des élus dans le suivi des dossiers.

Pour rappel, en 2017, la moyenne relevée au sein de la communauté de communes est de 11,93% pour la taxe d'habitation (+ 19,53%), et de 17,34% pour le foncier bâti (+ 15,60%).

2 - Les investissements

- Liaison des 2 écoles permettant la mutualisation des locaux ;
- Aménagement d'un espace fitness, parcours de santé avec intégration d'un nouveau jeu pour enfants ;
- Enfouissement des lignes électriques de l'avenue des Bruyères ;
- Installation d'un point d'apport volontaire des déchets supplémentaire route de Bourgoin (en face de la Chapelle) ;
- Aménagement de la place de l'Eglise avec la sécurisation de la voirie nécessaire suite à l'ouverture du marché ;
- Aménagement de surface - reprise des enrobées de la voirie ;
- Renforcement du réseau d'eau potable, les travaux ayant été effectués en collaboration avec le Syndicat des Eaux du Brachet, avec notamment le changement de la canalisation rue du Cimetière ;
- Installation de deux nouvelles bornes incendie au Fayet et à Lafayette. Ces bornes permettent d'achever le renforcement de notre sécurité incendie ;
- Travaux en souterrain afin de favoriser l'arrivée de la fibre sur notre commune ;
- Poursuite du programme d'économie d'énergie avec la finalisation de l'installation d'un éclairage moins consommateur d'énergie, grâce notamment à une baisse d'intensité automatique de 0h à 3h du matin.
- Renouvellement de notre demande auprès du Conseil Départemental de l'Isère pour le projet d'aménagement d'un giratoire à proximité de la casse Servillat.

Total investissement : environ 700 000,00 €

3 - Les actions en faveur des différents publics

- Les aînés :
 - Distribution de colis à l'occasion des fêtes de Noël
 - Repas des seniors en février
 - Enlèvement des encombrants
 - Aide financière (attribuée sous conditions) pour l'entretien des haies depuis le mois de mai
- Les scolaires :
 - Ouverture d'une 8^e classe (en élémentaire)
 - Installation d'un tableau numérique pour cette classe et pour la classe de maternelle
 - Professionnalisation de nos salariés afin d'améliorer encore l'encadrement des enfants
 - Mise en place de pare-ballons sur le stade de l'école
 - Création de l'action « Jardiner autrement » reconduite pour les enfants de l'école maternelle : apprentissage du jardinage pour les enfants
- Les jeunes :
 - Renouvellement de l'action "Centaure" pour des formations de sécurité routière
 - Etude de création d'un pôle ado

4 - La sécurité

- Sécurisation du parking devant l'école et fermeture de ce parking durant l'été ;
- Pose de caméras de vidéosurveillance.
- En raison de nombreux actes de délinquance commis sur notre secteur, les convoyeurs de fonds ont donné un avis défavorable à notre demande d'installation d'un distributeur de billets, hors site, malgré les travaux effectués cette année.

5 - L'accompagnement de la vie associative diémoise

Pour rappel, Diémoz compte 52 associations.

Je tiens à renouveler mes remerciements aux Présidents des associations mais aussi à tous les bénévoles pour leur investissement.

Je tiens également à souligner que notre commune a été mise à l'honneur en recevant le 1^{er} prix de la commune de moins de 3000 habitants la plus sportive de l'Isère.

- Quelques informations clés :
 - 5 000 m² de bâtiments couverts
 - Environ 9 hectares de terrains aménagés qui sont mis à disposition du public
 - Maintien du montant des subventions allouées
 - Accompagnement des anniversaires des associations, de la Fête des classes...
- Des projets d'envergure :
 - * Réalisations :
 - Ouverture en libre-service d'une activité de fitness

- Des équipements nombreux, adaptés et si besoin rénovés pour répondre aux attentes de la vie associative (rénovation du sol et de la lumière de la salle Gabriel Rey).
- * Projets à l'étude :
 - Couverture d'un court de tennis pour plus de disponibilités d'utilisation (notamment par les scolaires).
 - Projet de création d'un pôle ado

6 - Urbanisme

Le Plan Local d'Urbanisme a été adopté lors du Conseil municipal du 20 mars 2018 et prévoit la construction de 12 logements, en moyenne par an.

i. - La vie économique

- Pépinière d'entreprises : le niveau prévisionnel de ressources s'élève à 65 604 € pour la commune. Nous souhaitons que la Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné maintienne ce niveau de ressources ;
- Soutien à l'économie de proximité et au développement des petites entreprises et de l'artisanat (pour des travaux de rénovation de façades et des travaux sécuritaires) avec le soutien de la région et de la Communauté de communes ;
- Aménagement d'une zone de loisirs : le dossier soutenu par la commune, et déposé en 2015 auprès de la Communauté de communes des Collines du Nord Dauphiné, sera présenté à la fin du mois

ii. - L'environnement

- Renouvellement des actions de fleurissement de la commune ;
- Maintien de la pression auprès du gestionnaire de l'aéroport Lyon Saint-Exupéry pour la suppression des vols de nuit ;
- Ouverture d'un jardin pédagogique au sein notre parc situé rue des Etangs.

Vote des taux d'imposition communaux année 2018

Vote des taux d'imposition communaux année 2018

Considérant qu'il convient de fixer les taux des impôts locaux à percevoir au titre de l'année 2018,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE DE MAINTENIR les taux d'imposition communaux comme suit pour l'année 2018 :

	Pour mémoire 2017	2018
Taxe d'habitation	9.98 %	9.98 %
Taxe foncière propriétés bâties	15%	15%
Taxe foncière propriétés non bâties	62.86%	62.86%

Révision des tarifs communaux

Le conseil municipal rappelle les tarifs communaux pour l'année 2018 :

	<i>Pour mémoire ancien tarif</i>	1 ^{er} Janvier 2018
Location Maison pour Tous	400 €	450 €
	<i>Pour mémoire ancien tarif</i>	1 ^{er} septembre 2017
Tarifs garderie périscolaire	1.85 € le matin 3.45 € le soir 4.55 € matin et soir	1.90 € le matin 3.50 € le soir 4.60 € matin et soir
Tarif restaurant scolaire	3.85 € le repas	3.90 € le repas
	<i>Pour mémoire ancien tarif</i>	Tarif au 1 ^{er} avril 2017
Tarifs encarts publicitaires Bulletin municipal	9 cm X 6.5 cm = 200 € 18 cm X 12 cm = 300 € La page = 1000 €	9 cm X 6.5 cm = 250 € 18 cm X 12 cm = 400 € La page = 1000 €

	<i>Pour mémoire ancien tarif</i>	Tarifs au 1 ^{er} janvier 2018
Tarif cimetière	Concession 15 ans = 150 € / m ² Concession 30 ans = 250 € / m ² Columbarium une case pour 15 ans (peut contenir maximum 4 urnes) = 850 €	Concession 15 ans = 160 € / m ² Concession 30 ans = 260 € / m ² Columbarium une case pour 15 ans (peut contenir maximum 4 urnes) = 850 €

	<i>Pour mémoire ancien tarif</i>	Janvier 2017	Janvier 2018
Tarif Redevance assainissement	1.05 € / m ³ 1.35 € / m ³ pour les extérieurs (autres communes)	1.07 € m ³ 1.40 € /m ³ pour les extérieurs (autres communes)	1.10 € m ³ 1.40 € /m ³ pour les extérieurs (autres communes)

	<i>Pour mémoire mars 2015</i>	Avril 2017
Participation pour raccordement à l'égout	4 000 € pour un logement individuel 3 100 € à compter du 2 ^{ème} logement	4 200 € pour un logement individuel 3 200 € à compter du 2 ^{ème} logement

8/ Révision des loyers communaux – Année 2018

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que les loyers communaux sont révisables chaque année au 1^{er} juin.

Il précise que l'article 9 de la loi n°2008-111 du 8 février 2008 pour le pouvoir d'achat a modifié l'indice de référence des loyers créé par l'article 35 de la loi n°2005-841 du 26 juillet 2005.

En conséquence, le calcul des loyers s'effectue comme suit (IRL = Indice de référence des loyers) :

Loyer précédent X IRL 1^{er} trimestre 2017
IRL 1^{er} trimestre 2018

9/ SEDI – TRAVAUX SUR RESEAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le SEDI peut assurer l'enfouissement des réseaux actuellement en aérien sur les secteurs de Comberousse, le Plan et le Brachet.

Suite à une étude sommaire réalisée en lien avec les élus, les montants prévisionnels sont les suivants :

TRAVAUX SUR RESEAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC :

- | | |
|---|----------|
| 1. Le prix de revient prévisionnel TTC de l'opération est estimé à : | 18 106 € |
| 2. Le montant total de financement externe serait de : | 4 570 € |
| 3. La participation aux frais de maîtrise d'ouvrage du SEDI s'élève à : | 604 € |
| 4. La contribution aux investissements s'élèverait à environ : | 12 933 € |

TRAVAUX SUR RESEAUX DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ELECTRICITE :

- | | |
|---|-----------|
| 1. Le prix de revient prévisionnel TTC de l'opération est estimé à : | 138 990 € |
| 2. Le montant total de financement externe serait de : | 102 688 € |
| 3. La participation aux frais de maîtrise d'ouvrage du SEDI s'élève à : | 2 055 € |
| 4. La contribution aux investissements s'élèverait à environ : | 34 247 € |

TRAVAUX SUR RESEAU FRANCE TELECOM :

- | | |
|---|----------|
| 1. Le prix de revient prévisionnel TTC de l'opération est estimé à : | 43 558 € |
| 2. Le montant total de financement externe serait de : | 0 € |
| 3. La participation aux frais de maîtrise d'ouvrage du SEDI s'élève à : | 2 074 € |
| 4. La contribution aux investissements s'élèverait à environ : | 41 484 € |

Pour mémoire voici le budget réalisé 2017 :

Voir dossier budget 2017